

**Déclaration préalable SUD du CSE du mois de Juin 2023**

**Voilà maintenant plus d’un an que** notre collègue Christophe, père de deux enfants mettait fin à ses jours sur son lieu de travail.

**Un an** que la délégation SUD exigeait la reconnaissance en accident de service, SANS RESERVE et sans attendre une demande de la famille (déclaration préalable SUD au CSE Extraordinaire du 15 Juin 2022)

**Un an** d’attente pour avoir le *Rapport de la mission d'enquête pluridisciplinaire* mené par la CSSCT de l’UI PRM démontrant la violence de votre politique managériale et financière ayant mené le geste de Christophe contre sa propre personne.

**Un an** passé et la **reconnaissance en en accident de service** n’est toujours pas prononcée…alors que l’organisme de la Santé Publique France préconise l’imputabilité dans les situations :

* Où le décès survient sur le lieu de travail, pendant et en dehors des horaires de travail
* Où il y a témoignage de proches ou témoins mettant en cause les conditions de travail de la victime
* Où il y a des difficultés connues liées au travail, recueillies auprès des proches ou enquêteurs : contexte de perte d’emploi, conflit avec ses collègues ou sa hiérarchie, contexte d’épuisement professionnel, difficultés connues dans l’entreprise…

**Un an** d’attente qui impacte l’équilibre d’une famille en reconstruction

**Un an** d’attente pour la prise en charge du service des pensions pour pouvoir éventuellement demander une majoration de la retraite et autres mesures ne peuvent se faire.

**Un an…**où cette reconnaissance aurait pu permettre à ses enfants, sa famille, ses proches et collègues de faire le deuil.

…C’est une honte !

**Un an** également où sur le périmètre de la DOGSE, nous perdions deux Sous-traitants à la suite d’électrocutions lors d’implantations de poteaux métalliques sous réseau électrique.

**Un an** pour voir des préconisations qui mettent du temps à se mettre en place

**Un an** où nous n’avons pas totalement écarté le risque où il est encore possible d’implanter des poteaux métalliques non étiquetés !

…C’est une honte !

Les affaires de mauvaises gestions du bureau du début de la mandature ressurgissent…bien triste constat lorsque des syndicalistes sont attaqués par ses propres salariées.

…C’est une honte !

Tout comme ses mercatos permanents entre Organisations Syndicales pendant cette mandature.